



RETRAITE DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA SADC

22 - 24 MAI 2026

**KRUGER NATIONAL PARK – MPUMALANGA
RÉPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD**

DÉCLARATION DE SKUKUZA

1. Les Ministres des Affaires étrangères de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) se sont réunis en Retraite du 22 au 24 mai 2026 à Skukuza, Parc national Kruger (Mpumalanga, Afrique du Sud), conformément à la décision du Conseil des ministres prise lors de sa session de mars 2026 en Afrique du Sud, afin d'examiner l'impact des évolutions géopolitiques mondiales sur la région de la SADC.
2. Les Ministres ont souligné l'impact croissant des rivalités géopolitiques, y compris le conflit actuel au Moyen-Orient, des pressions liées au changement climatique et des perturbations affectant les systèmes mondiaux du commerce, de l'énergie, du tourisme et des finances. Ils ont noté que ces facteurs contribuent à la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants, à la volatilité des taux de change, ainsi qu'à l'accroissement des risques pesant sur la sécurité alimentaire et énergétique des États membres.
3. Les Ministres ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une action collective visant à renforcer la résilience, à approfondir l'intégration régionale et à promouvoir un développement durable dans l'ensemble des États membres. Ils ont en outre réitéré leur volonté de renforcer la cohérence des politiques, de consolider les institutions régionales et de promouvoir une diplomatie coordonnée afin de garantir une voix régionale cohérente dans les engagements internationaux. La Retraite a délibéré sur cinq domaines thématiques, à savoir le financement de l'intégration régionale, l'investissement, la gestion de la dette publique et la mobilisation des recettes intérieures ; l'industrialisation, les chaînes de valeur et le commerce ; les infrastructures, le transport et la logistique ainsi que la libre circulation des personnes, des biens et des services ; l'énergie, le pétrole et le gaz et les ressources minières ; ainsi que l'agriculture, les intrants agricoles, les chaînes d'approvisionnement, les marchés et la sécurité alimentaire.

4. Les Ministres ont réaffirmé leur engagement commun à renforcer la solidarité régionale, à améliorer la cohérence des politiques, à consolider les institutions régionales et à approfondir la coopération en vue de bâtir une région SADC plus résiliente, autosuffisante et compétitive. Ils ont convenu que les conclusions de la Retraite devraient constituer une feuille de route opérationnelle pour une mise en œuvre accélérée, un renforcement de la redevabilité et une coordination régionale renforcée.

5. La Retraite s'est conclue par un engagement renouvelé en faveur de la Vision 2050 de la SADC, laquelle envisage un avenir commun au sein d'une communauté régionale garantissant le bien-être économique, l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie, la liberté, la justice sociale, ainsi que la paix et la sécurité pour les peuples d'Afrique australe.

Fait à Skukuza, Parc national Kruger, Mpumalanga, République d'Afrique du Sud, le 24 mai 2026.